

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE 141-16**  
**Le 7 novembre 2016**

**SUIVI**  
**Pacific Exploration & Production Corporation (PRE2)**  
**Avance des échéances**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que suivant l'avis aux membres no 2016-133 publié le 1er novembre 2016, toutes les séries d'options de Pacific Exploration & Production Corporation («Pacific Exploration») dont les dates d'échéance sont après le 18 novembre 2016 auront leurs dates d'échéance avancées au 18 novembre 2016.

Conformément à la règle B-3 de la CDCC, les contrats d'options sur actions dont le bien sous-jacent a été rajusté de sorte qu'il donne lieu à une livraison sous forme d'espèces uniquement seront soumis à une accélération des dates d'échéance des séries d'options en circulation. (Voir l'avis aux membres 2015-102 de la CDCC).

Toutes les options de Pacific Exploration utiliseront un seuil d'exercice de 0,01 \$.

Symbole de l'option: PRE2

Échéance actuelle: Tous les mois

Nouvelle date d'échéance : 18 novembre 2016

Les détenteurs d'options de type américain de Pacific Exploration pourront choisir de lever leurs options avant leur échéance et celles-ci continueront d'être réglées dans les trois jours ouvrables.

La fonction auto-exercice sera disponible.

Veuillez-vous assurer que toutes les parties susceptibles d'être touchées par ce processus soient informées.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Les séries actuelles de PRE2 seront retirées du système de négociation après la fermeture des marchés le 18 novembre 2016.

Il importe de noter qu'à la date de prise d'effet, tous les ordres ouverts sur la classe d'options PRE2 seront annulés dans le système de négociation.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Luc Fortin  
Président et chef de la direction par intérim